

Lettre de D'Alembert à Louis XVI, 4 avril 1782

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Louis XVI, 4 avril 1782, 1782-04-04

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2056>

Copier

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitSire, un citoyen qui ne veut point être connu...

RésuméL. présentant le mém. relatif à la fondation d'un prix de vertu, avec les amendements proposés par l'Acad. [annonce à l'Acad. fr. le 25 août 1782].

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire82.20

Identifiant1743

NumPappas1906

Présentation

Sous-titre1906

Date1782-04-04

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Revue du dix-huitième siècle, 1914, n° 4, p. 408-409

Lieu d'expédition Paris

Destinataire Louis XVI

Lieu de destination Versailles

Contexte géographique Versailles

Information générales

Langue Français

Source autogr., d.s., « au roi, protecteur de l'Académie française », 3 p.

Localisation du document Paris AN, O1 611, pièce 406

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné

Auteur(s) de l'analyse Non renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Pap 1906 . 1743
4 avril 1782

Académie

Au Roi,
Protecteur de l'Académie Française

1782

Sire,



Un citoyen qui ne veut point être connu, et qui ne s'est
nommé qu'au secrétaire de l'Académie, a présenté à la
Compagnie le mémoire suivant

- 11 Tous les genres de talens obtiennent des récompenses;
11 La vertu seule rien a pas. Il est vrai que si les mœurs
11 étoient plus pures, et les âmes plus élevées, la satisfaction
11 intérieure d'avoir bien fait seroit un salaire suffisant du
11 sacrifice qu'exige la vertu; mais pour la plupart des
11 hommes il faut un autre prix; il faut qu'une action
11 louable soit louée; ces éloges ont été le premier objet des
11 Lettres, et c'est en effet la fonction la plus honorable que
11 puisse avoir le génie.
11 L'Académie française s'est rapprochée de cette institution
11 antique, lorsqu'elle a proposé à l'éloquence le Panegyrique
11 des Sully, des Daguesseau, des Fénelon, des Lamoignon, des
11 Montesquieu, et d'autres grands personnages. Mais il n'est
11 dans une nation qu'un petit nombre d'hommes, donc
11 les actions aient un caractère de célébrité; et le sort du
11 peuple est que ses vertus restent ignorées. Tiver ces
11 vertus de l'obscurité, c'est les récompenser, et jeter
11 dans le public la semence des mœurs.

Paris, AN : O¹ 611, pièce 406

O¹ 611 - 406

11 Penetré de cette vérité, un citoyen suggère l'académie
11 françoise d'agréer la fondation d'un prix, dont l'objet et
11 les conditions vous-étre expliqués.

11 1°. L'académie françoise fera tous les ans, dans une
11 de ses assemblées publiques, lecture d'un discours qui
11 contiendra l'éloge d'un acte de vertu.

11 2°. L'auteur de l'action célébrée, homme ou femme, ne
11 pourra étre d'un état au dessus de la Bourgeoisie; et il en
11 a des lors qu'il soit choisi dans les derniers rangs de la société.

11 3°. Le fait qui donnera matière à l'éloge, se fera passé
11 dans l'étendue de la ville et de la Banlieue de Paris, et
11 dans l'espace des deux années précédentes. à l'éloge, franc
11 jointes des attestations de la vérité du fait. on choisira
11 Paris, parqu'il l'académie y étant établie, a plus de
11 facilité de vérifier les faits; d'ailleurs nulle part les mœurs
11 du Peuple n'ont plus besoin de réforme que dans les
11 Capitales.

11 4°. Le discours sera en prose, parqu'il est l'Idiome
11 de la vérité; et il ne sera pas de plus d'un demi-quart
11 d'heure de lecture: un temps plus long ne servirait
11 qu'à des dissertations étrangères à l'objet de l'académie.

11 5°. La fondation sera de douze mille livres, et
11 l'intérêt de cette somme sera employé à payer deux médailles,
11 dont une pour l'auteur du discours, l'autre pour l'auteur
11 de l'action célébrée.

à l'Académie
des sciences

et à l'Académie
des belles-lettres

et à l'Académie
des sciences

et à l'Académie

des sciences

et à l'Académie

des sciences

et à l'Académie

des sciences

et à l'Académie

et à l'Académie

des sciences

et à l'Académie

des sciences

et à l'Académie

des sciences

« 6^e. Cette somme de douze mille livres sera placée en
« rente viagère sur la tête du Roi et sur celle de
« Monseigneur le Dauphin; et l'éloge prononcé sera
« présenté à ce jeune Prince. ainsi ses premiers regards
« seront portés sur une classe d'hommes éloignée du Trône;
« et il apprendra de bonne heure que parmi eux il existe
« des vertus. »

L'Académie française, avant de demander à Votre
Majesté la permission d'accepter ces offres, a cru devoir
proposer au Donateur les changements qui suivent.

1^o. Le Discours, en vers, sera fait par le Directeur
de la Compagnie.

2^o. L'Académie ne pourrait accepter la donation si
y avait quelque chose qui lui, ou personnel, ou à
quelqu'un de ses membres, ou quelque chose d'intérêt
de la science sera entièrement employé à payer une
seule médaille, qui sera donnée pour prix de l'Académie
à l'auteur.

Le Donateur ayant agréé les changements proposés
par l'Académie, Elle supplie Votre Majesté de vouloir
bien lui permettre d'accepter cette donation.

à l'Académie le 4 avril 1780

Dalembert, Secrétaire